

## ● Patrimoine bâti - Diagnostic thermique

Signataire de la chartre nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne, la ville de La Bresse a missionné un cabinet pour un diagnostic thermique des bâtiments de la commune. Cette démarche vise à maîtriser l'énergie et à optimiser les dépenses d'énergie liées au chauffage de certains bâtiments.

Plus d'une quinzaine de bâtiments a été analysée. Il en ressort que sur l'ensemble de la commune, les installations sont dans un état correct et la gestion menée est « satisfaisante ». Les équipements sportifs sont le 1<sup>er</sup> poste de consommation (avec piscine) : 55 %. Suivent les équipements sociaux et culturels : 14 % et les équipements administratifs : 13 %.

Les dépenses liées à la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire sont évaluées à 234 608 TTC. Le fuel représente 75% des dépenses et seulement 40 % des consommations, alors que le bois représente 15 % des dépenses et 52 % des consommations (chauffage piscine).

Les axes d'amélioration proposés par le cabinet portent sur :

Le parc de chaudières (âge et dimensionnement). Le point sera, pour certaines, étudié avec le dossier 2<sup>ème</sup> chaufferie bois.

La gestion de la température ambiante des différents locaux. 1° C de température ambiante en moins représente 7% d'économie d'énergie sur l'année. A savoir que ce constat est déjà pris en compte par les équipes techniques avec la mise en place de programmeurs horaires sur les plages d'utilisation des salles.

Un suivi plus précis des consommations par la mise en place de tableaux de bord.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les travaux de salle « Grand Ecran » ont enfin démarré avec le remplacement de l'isolation, de la toiture ainsi que la réfection du parquet.

La fin des travaux est programmée pour le 14 novembre. Par contre, l'attente de la subvention départementale (depuis 2006) ne permet pas encore de lancer les travaux de la toiture du gymnase.

## ● Histoire locale

Nous connaissons mieux l'histoire de l'Egypte ancienne que celle de notre propre village ! c'est le constat navrant que notre passé tombe dans l'oubli du temps qui passe...

Claude MANSUY a tenu le pari de le faire revivre ! Au travers d'un film de 90 minutes, il nous emmène sur les chemins de la mémoire ; il redescend d'abord avec nous un sentier nébuleux, celui de la république bressaude, plus de 2 siècles avant la révolution...

Il nous montre ensuite l'implantation du textile, la dure vie de nos aïeux pour arracher à une terre ingrate leur subsistance : la ferme, les bûcherons, les sagards, les carriers... l'Alsace perdue, la frontière de 1870...Le petit train qui arrivait au Hohneck dès 1904, les débuts du ski, du tourisme... La guerre de 1914 : sur un petit film d'archives les morts de notre village défilent en rouge, année par année, dans le tragique décompte d'une génération sacrifiée...

Après l'évocation de l'Entre-deux-guerres et alors que se profile déjà un nouveau conflit, il entre dans le "vif du sujet" : **fin 1944 la période la plus tragique de notre histoire**, mais ce n'est pas un film sur la guerre, c'est notre histoire !...Durant 15 minutes, il nous montre d'abord l'exode : les images émouvantes et tragiques des nôtres ! : femmes, vieillards, enfants arrachés à leur terre et partant pour la misère de l'exil en patageant dans la neige et le froid... Un film d'époque de 8 minutes illustre aussi cet épisode...des images inédites !

...Durant 15 autres minutes, il nous fait revivre la destruction de LA BRESSE ; qui peut reconnaître notre village d'aujourd'hui dans cet océan de ruines où l'Eglise reste seule debout, telle une nef rétive...et pourtant c'était hier ! Quelles seront les images de demain ?

C'est aussi en 15 minutes qu'il évoque la tragédie du Maquis, des images dures, réalistes, celles des fusillés des Combes, celles des 51 cercueils alignés dans notre Eglise, puis au monument aux morts le 2 avril 1945. L'expression **n'oublions pas !** prend ici tout son sens !

Des images poignantes, hallucinantes si surréalistes qu'on pourrait douter de leur réalité, que de telles tragédies aient pu avoir lieu dans notre pays, dans notre village.

Vous verrez le temps des processions où chacun cherche refuge dans le travail, la spiritualité et une immense ferveur pour oublier le poids écrasant de la succession des traumatismes subis...Certains se murèrent aussi dans un silence que nous comprendrons mieux...

Le film s'arrête en 1960 par la reconstruction, la vie dans les baraques en planches, encore un autre monde inconnu que tous les moins de 50 ans découvriront...

Un passé qui doit nous rendre fiers de ceux qui nous ont précédés conclut Claude MANSUY.

**Le film vous sera présenté -salle des fêtes - du 5 au 13 novembre lors de l'exposition particulièrement intéressante mise en place par l'UNC/AFN à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. Et en partenariat avec la MLC de LA BRESSE le mardi 18 novembre à 20 heures 30 Salle de cinéma Grand Ecran.**



## ● Eau au Hohneck

### Polémique

# La Bresse : l'histoire d'eau refait surface

Contraint de réaliser à ses frais un captage pour alimenter en eau son établissement, le propriétaire de l'auberge du Pied du Hohneck, réclame depuis 2006 une participation financière de la municipalité bressaude.



Philippe Lang propriétaire de l'auberge du Pied du Hohneck depuis l'été 2000.



Par crainte d'être confronté à une pénurie d'eau, l'aubergiste réalise actuellement de nouveaux travaux.

L'affaire ne date pas d'hier. En 2003, Philippe Lang, à la tête de l'auberge du Pied du Hohneck, constate que sa source privée desservant son restaurant, donne des signes de faiblesse. Ce manque d'eau risque de compromettre fortement sa saison, alors que l'établissement d'une capacité de près de 100 couverts, fait figure d'adresse incontournable sur la Route des Crêtes.

En juin 2006, en guise de solution de dépannage, il demande au maire de la Bresse, une autorisation provisoire afin de se connecter sur la

source communale de l'Abbe Tachet. Je n'avais pas d'autre choix. Si un arrangement n'était pas trouvé je mettais tout simplement le clé sous la porte," affirme l'intéressé. Mais un compromis est finalement obtenu et Philippe Lang se voit accorder un droit limité à cinq litres par minute.

Tandis qu'une enquête publique est lancée afin de permettre de s'alimenter sur la source en question, le propriétaire des lieux doit passer au plus pressé. Après avoir sollicité les services de deux sourciers, il fait appel à une entreprise locale de BTP. Celle-ci effectue des travaux lourds se résumant à l'installation d'un puits et d'une pompe immergée à seize mètres de profondeur. La facture de 40 000 euros est à la hauteur de l'importance du chantier. Quelques temps après, au terme de l'enquête publique, la commune donne son aval à Philippe Lang, permettant enfin d'approvisionner dans la source communale. Pour le dirigeant de l'auberge du Pied du Hohneck, le feu vert municipal est arrivé un peu tard. En résumé, s'il avait obtenu en temps et en

heure, les conclusions du conseil municipal, Philippe Lang se serait bien passé d'engager à ses frais, 40 000 euros de travaux.

Guy Vaxelaire, le maire de La Bresse défend quant à lui la position de la ville. "Ces travaux de captage n'ont pas été commandés par la commune. Il est donc impensable qu'ils soient à sa charge. Le procédé consistant à présenter ensuite la facture à la collectivité, est un peu facile."

Alors que chacun campe sur ses positions, les esprits sont loin de se calmer du côté du Hohneck.

Après l'article paru dans la presse, la municipalité avait demandé le droit de réponse, celui-ci n'ayant pas été diffusé, vous le trouverez ci-dessous :

### A PROPOS DE L'EAU AU HOHNECK, IL FAUT SAVOIR...

Il est important de savoir que la première source publique est à 5 km et de ce fait l'établissement de Monsieur Lang, comme les nombreuses fermes auberges et autres bâtiments isolés, possède sa propre source.

Interrogée, la commune avait conseillé à Monsieur Lang de vérifier et peut-être de remettre en état les captages de sa source puisqu'à l'époque de l'ancien propriétaire nous n'avions jamais enregistré de manque d'eau. Il était certes plus simple pour lui de demander un droit sur la source voisine, desservant l'ex-propriété Notre Dame de la Route et l'établissement Bernez... Du fait d'un désaccord profond entre lui et ses voisins devant la commission municipale, la commune a dû recourir à une mise à enquête publique puis a pu conclure au partage, en sa faveur, d'une partie des eaux.

Néanmoins, Monsieur LANG débordant de « certitudes » avait déjà eu recours à des sourciers puis a engagé immédiatement des travaux pharaoniques pour chercher une nouvelle source à 16 m de profondeur avec « 40 000 € de dépenses, dit-il ». Il convient de savoir qu'il n'a pas trouvé l'eau espérée ; c'est donc un retour à la case départ avec sa source d'origine et la nouvelle accordée !!! c'est-à-dire notre suggestion de l'époque.

Aujourd'hui, deux ans après, il demande avec insistance à la collectivité publique (donc aux abonnés du réseau d'eau de La Bresse), de financer ce que j'appellerai être « le résultat de ses propres inconséquences ».

Faut-il qu'il apprenne que pour engager une dépense dans une collectivité publique, il faut qu'elle soit votée au budget primitif, que le programme soit accepté par le conseil municipal, qu'une procédure d'appel à la concurrence soit engagée et qu'enfin pour payer, il faut que le résultat soit là.

Aucune condition n'a été réunie et on ne peut que lui conseiller de trouver un arrangement avec les conseillers et exécutés de ces travaux sans résultats...

Ce point a été évoqué à la séance du conseil municipal du 15/09/08.

## ● Arrivée de la télévision ADSL à La Bresse

Dès le mois d'octobre, la télévision par ADSL sera disponible sur notre commune, grâce à l'extension du réseau « Triple Play ». Cette nouvelle technologie vous permettra ainsi de recevoir :

- la télévision en qualité numérique via votre ligne téléphonique ou via le satellite,
- un bouquet de chaînes supplémentaires ainsi que les chaînes gratuites de la TNT,
- une offre adaptée avec la vidéo à la demande,
- enfin, un accès à des nouvelles chaînes payantes.

**Venez découvrir cette nouvelle technologie, le 14 novembre, de 16h à 18h, à la salle des fêtes.**

## VIE ECONOMIQUE

### Ouverture

Dans un nouveau local, **la Ferme du Saichy** vous accueille pour la vente de ses produits fermiers : munster, fromage blanc, tomme, fromage à raclette et autres produits locaux

Magasin ouvert du lundi au vendredi  
de : 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h00  
14 Route de Lispach - 88250 LA BRESSE  
Tél / Fax : 03.29.25.42.24



## Forum des emplois saisonniers

A l'initiative de la Commission des Affaires Economiques.

Employeurs,

Vous recherchez du personnel pour la saison d'hiver

Demandeurs d'emploi,

Vous recherchez un job

Alors rencontrez vous

**Le vendredi 7 novembre  
De 16h à 19h  
A la Halle des Congrès**

A l'occasion du  
« Forum des Emplois Saisonniers »  
Organisé par la ville de La Bresse